



## **PROJET D'ETABLISSEMENT DU MULTI-ACCUEIL AMSTRAMGRAM DE FORGES LES EAUX**

« *Quel que soit le mode de vie de leur famille, quelles que soient leurs situations particulières, sociales, de santé ou de handicap, toutes et tous doivent pouvoir être accueilli.e.s ensemble. Le développement des modes d'accueil est, par ailleurs, un objectif à poursuivre afin d'accueillir les enfants qui en sont encore éloignés, dans une perspective de mixité sociale et d'inclusion, conditions d'une citoyenneté partagée.* » (cadre national pour l'accueil du jeune enfant du Ministère de la famille, de l'enfant et du droit des femmes, 2017, p.3).

### Préambule :

*Selon l'article R. 2324-29 du décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux établissements d'accueil de jeunes enfants, les établissements et services d'accueil élaborent un projet d'établissement ou de service qui met en œuvre la charte nationale de l'accueil du jeune enfant mentionnée à l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles.  
Ce projet d'établissement comprend un projet d'accueil, un projet éducatif et un projet social et de développement durable.*

### **I. LE PROJET D'ACCUEIL**

- Le multi-accueil de Forges les Eaux est située au :

27 Ter, rue de Neufchâtel  
76440 FORGES LES EAUX

Tel : 02.35.90.62.81

Le gestionnaire est la Communauté de Communes des 4 Rivières représentée par le Président Monsieur Éric PICARD, maire de Gournay en Bray.

Communauté de Communes des 4 Rivières  
26 rue Félix Faure  
76220 GOURNAY EN BRAY

Tel : 02.35.09.85.69

E-mail : com.com.gournay.en.bray@wanadoo.fr

La directrice de l'établissement est une éducatrice de jeunes enfants diplômée de l'Institut de Formation des Educateurs de Normandie (IFEN) au Havre depuis 2001 : Gaëlle COURTOIS.

- La structure est un multi-accueil de 14 places.

### **Jours et heures d'ouverture :**

La structure est ouverte les : lundi/mardi/jeudi/vendredi : 8h00-11h30/ 13h30-17h30

Sur ces 4 jours, 10 places en accueil à la journée 8h00-17h30 sont disponibles. (8 correspondants aux accueils réguliers de journée, 2 places permettant aux enfants en accueil occasionnel de rester la journée).

Le multi-accueil est fermé le mercredi ainsi que 4 semaines pendant les vacances d'été (août), et une semaine (voire plus) pendant les fêtes de fin d'année entre Noël et le jour de l'an. La structure est également fermée le vendredi suivant le jeudi de l'Ascension.

### **Tarif :**

La participation des familles pour les enfants de 2 mois<sup>1</sup>/<sub>2</sub> à 6 ans dépend d'un barème établi par la CAF qui prend en compte les ressources mensuelles des familles.

Une majoration de 0.10Euros/heure sera appliquée pour les familles ne dépendant pas de la Communauté de Communes des 4 rivières.

### **Age des enfants accueillis :**

Quel que soit le type d'accueil, les enfants accueillis sont âgés de 2 mois<sup>1</sup>/<sub>2</sub> à 6 ans, date d'anniversaire.

### **Prestations proposées :**

Il existe différents types d'accueil permettant d'être au plus proche des besoins des familles. En effet on distingue :

- L'accueil régulier : il se définit par sa régularité et un contrat définissant les temps d'accueil.
- L'accueil occasionnel : il se limite à quelques heures par semaine, et ce, de manière aléatoire, sans engagement sur un temps T. Il fonctionne sur le principe de la place disponible. La réservation peut s'effectuer 15 jours à l'avance jusqu'au jour même.
- L'accueil d'urgence : c'est un accueil non anticipé d'un enfant non inscrit dans la structure. L'accueil d'urgence ne peut excéder 3 mois et pourra se pérenniser si une place se libère. Dans le cas contraire, les 3 mois d'accueil doivent permettre aux familles de rechercher un autre mode de garde.

Les différents cas de figures d'accueil d'urgence sont :

- L'absence d'un parent pour raison professionnelle
- L'hospitalisation d'un parent, d'un enfant de la fratrie.
- L'absence d'assistante maternelle
- Reprise de formation ou de travail anticipée
- Placement d'un enfant...

### **L'accueil des enfants en situation de handicap ou présentant une maladie chronique :**

L'accueil inclusif est valorisé au sein du multi-accueil Amstramgram lorsque cet accueil est compatible avec la collectivité.

En effet une place d'accueil est réservée et selon les capacités de prise en charge, l'offre d'accueil peut s'étendre à plusieurs places.

Le multi-accueil se définit comme « un lieu de socialisation pour tous ».

Notre rôle est de procurer à l'enfant « *les moyens d'apprendre, de grandir avec d'autres enfants du même âge et d'assurer, par le biais de la prise en charge et de sa socialisation, la construction de sa personne.* » (Ahfir, 2015 : L'accueil d'une famille vulnérable en crèche. *Le journal des psychologues* p.43)

Les familles peuvent prendre contact directement avec la directrice de la structure pour se rencontrer et échanger sur les besoins de la famille et de l'enfant.

Pour chaque enfant en situation de handicap ou présentant une maladie chronique, un projet d'accueil individualisé (PAI) est réalisé, impliquant les parents ou représentants légaux de l'enfant, le référent « santé et accueil inclusif » de la structure, la directrice de la structure et le médecin traitant ou spécialiste de la maladie de l'enfant.

La prise en charge est adaptée en fonction de chaque situation et un travail de collaboration et d'échanges est effectué avec l'ensemble des professionnels (psychomotricien, orthophoniste, kiné...) qui participent à la prise en charge de l'enfant et l'accompagnent à grandir.

Un point est donc fait régulièrement afin de favoriser au mieux la qualité de l'accueil de l'enfant. Les professionnels extérieurs sont les bienvenus au sein de notre établissement et nous mettons à disposition une salle si besoin pour effectuer une séance particulière avec l'enfant sur son temps d'accueil.

L'ensemble de l'équipe est sensibilisé à l'accueil des enfants en situation de handicap et accompagnée par la directrice et l'infirmière afin de favoriser un accompagnement de qualité.

Tous les enfants de la structure sont indirectement impliqués et une dynamique de bienveillance, valorisant la tolérance se met naturellement en place et enrichit le regard de chacun sur l'autre.

### **Les professionnels de la petite enfance :**

- La directrice : éducatrice de jeunes enfants à mi-temps sur le temps de direction.
- L'infirmière : assure la continuité de la direction en l'absence de la directrice et participe à la prise en charge des enfants.
- 2 agents petite enfance dont 1 CAP petite enfance qui sont à plein temps auprès des enfants.
- L'agent d'entretien titulaire du CAP petite enfance dont le temps de travail est réparti entre entretien des locaux, lingerie... et prise en charge des enfants.

De plus l'équipe bénéficie du soutien du :

- Référent « santé et accueil inclusif » qui est médecin généraliste et accompagne les équipes à raison de 20h/an et si besoin.
- Psychologue : qui met en place des ateliers d'analyse des pratiques à raison de 6h/an.

### **La formation :**

La formation continue est proposée à tous les agents de la collectivité, dans le cadre d'un plan de formation.

En effet, chaque agent est invité à présenter ses souhaits de formation lors de l'entretien annuel. Ces demandes seront ensuite étudiées par la directrice générale des services en concertation avec le gestionnaire.

### **L'accueil des stagiaires :**

Les demandes de stage s'effectuent au multi-accueil. La directrice donne son accord et organise l'accueil des stagiaires en formation professionnelle et en gère le calendrier. Elle les informe du fonctionnement de la structure et des règles de sécurité spécifiques à l'âge des enfants. Elle assure le suivi de leur formation et participe à leur évaluation. Elle collabore avec les différents instituts de formation.

Au vu des effectifs, un seul stagiaire par période est accueilli. Après accord de la directrice, il devra présenter un certificat médical présentant son aptitude à effectuer un stage en collectivité certifiant que ses vaccins sont à jour.

Pour tout stagiaire mineur, une autorisation parentale sera exigée pour permettre au jeune de sortir de l'établissement seul à la fin de la journée de stage.

## **II. PROJET SOCIAL et DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **Le territoire concerné**

- La Communauté de Communes des 4 rivières

Suite à la loi Notre n°2015-991 du 7 Août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, la Communauté de Communes des 4 Rivières a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle regroupe la Communauté de Communes du Canton de Forges, la Communauté de Communes Bray Normand et la Communauté de Communes des Monts et Andelle soit 53 communes.

Cette loi vise notamment à renforcer les compétences des régions et des établissements publics de coopération intercommunale. Ainsi la compétence Petite Enfance a été reprise par la Communauté de Communes nouvelle ce qui a engendré une reprise de la gestion du Multi-Accueil Amstramgram de Forges Les Eaux au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

- Situation de la structure par rapport aux équipements voisins

La structure est proche du centre ville. Elle est située juste à côté de l'école maternelle et de l'école primaire. On trouve également à moins de 800m de la structure, le collège, le lycée et les équipements sportifs. Elle se situe également à 300m du centre culturel, à 400m du parc de l'Hôtel de Ville.

Tout en étant proche du centre-ville, le multi-accueil est dans un environnement calme excentré de la route. Il dispose d'un petit jardin fleuri. L'équipe favorise au maximum les activités extérieures dans le jardin.

### **Besoins**

L'objectif principal est de répondre au plus près des besoins des familles de la Communauté de Communes ou autre, tout en respectant les règles de la collectivité.

De plus une collaboration étroite est mise en place avec les services de la PMI (protection maternelle infantile) afin de pouvoir répondre aux besoins des familles en difficultés et ce, quelles qu'elles soient, sans jugement de valeur.

D'ailleurs une place d'accueil d'urgence est en permanence disponible.

Les demandes des familles de la Communauté de Communes sont prioritaires mais l'acceptation d'un dossier dépend également du nombre de places encore disponibles ; ce qui nous amène à envisager une liste d'attente.

Le Multi accueil Amstramgram reste ouvert à toutes les familles de la CC4R ou non, ayant besoin sur un temps donné de ce « mode de garde » pour leur(s) enfant(s), sous réserve d'acceptation du dossier.

La structure œuvre en faveur des familles engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Ainsi conformément à la réglementation en vigueur (article L.214-7 du code l'action sociale et de la famille), une place d'accueil est disponible pour permettre aux bénéficiaires de trouver un emploi, accéder à une formation rémunérée ou pas, ou continuer la scolarité pour un parent mineur... Ce nombre de place peut s'élargir en fonction des disponibilités.

La structure s'adapte en fonction de l'évolution sociétale, les emplois sont de plus en plus à temps-partiel (surtout pour les femmes), et à durée déterminée. La visibilité des besoins en mode de garde est donc parfois à court terme. Il est indispensable de rassurer les familles concernées sur notre engagement. Les demandes de places crèches ne sont pas toujours pour 4 jours par semaine, La précarité de l'emploi est à prendre en compte Les parents sont parfois isolés et rencontrent des difficultés sociales et/ou médicales La sphère familiale est en continuel mouvement, les structures petite enfance évoluent.

### **La place des familles et leur participation à la vie de l'établissement :**

Accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir sa famille ou son assistante familiale. Il est primordial de respecter les convictions morales, religieuses, culturelles des parents et instaurer un climat de confiance afin d'accompagner au mieux l'enfant dans son développement psychomoteur. C'est le principe de la coéducation qui va permettre la coopération entre parents et professionnels.

Il convient donc aux professionnels d'être attentifs aux ressentis, besoins des parents. L'écoute, l'observation et la communication sont des outils essentiels pour permettre de créer un lien de confiance.

Ainsi un travail conséquent sera effectué sur la qualité de l'accueil et du départ de l'enfant.

- **Adaptation, accueil, départ de l'enfant :**

Nous constatons l'importance de l'adaptation et du premier contact établi avec les parents. L'équipe doit se montrer disponible et à l'écoute de la demande de la famille.

Lors de la période d'adaptation, les parents restent au sein de la structure avec leur enfant sur des temps définis avec les professionnelles. Ces moments permettent d'échanger entre parents/enfant/professionnelles. Nous faisons « connaissance ». Sur cette période l'équipe fait un véritable travail avec les parents pour mettre en place de nouveaux rituels, repères qui sécurisent l'enfant. Ainsi l'enfant peut trouver de nouvelles ressources pour affronter une nouvelle expérience de vie : la séparation.

L'accueil reste un mot clé important et la base du processus de relation à l'autre. L'accueil doit en effet toujours être de qualité pour pallier aux angoisses respectives de l'enfant et de son parent. Il doit être le lien positif entre l'absence et le retour.

Pour rassurer l'enfant, il est souvent nécessaire de garder le doudou ou la tétine, car c'est un repère affectif essentiel qui fait le lien entre la maison et le multi-accueil.

Si l'accueil de l'enfant est primordial, le moment du départ est aussi un moment de transition important. Ce moment doit favoriser les échanges parents/professionnelles.

Un cahier de transmissions sert de support à ces échanges (pour l'accueil ou le départ), L'équipe peut y noter à la fois les informations recueillies auprès des familles, mais aussi les observations de la journée.

Ces observations sont des outils de travail nécessaires à la mise en place des projets individuels ou collectifs élaborés en réunion d'équipe.

De plus la participation des familles peut être requise pour :

- Accompagner l'équipe lors des sorties extérieures. Leur présence est indispensable pour maintenir un taux d'encadrement de qualité mais aussi pour valoriser leur place non seulement auprès de leur enfant mais pour l'ensemble du groupe.
- Participer à des manifestations ponctuelles. (goûter de Noël)
- Partager leur passion lors d'ateliers (instrument de musique, théâtre..)

**Les partenaires extérieurs :**

L'État et le département de Seine-Maritime sont des partenaires essentiels au fonctionnement du multi-accueil.

- La **Caf** soutient en effet la politique petite enfance du territoire en finançant la structure au titre de la prestation de service unique (PSU) et l'accompagnement dans le portage financier de nouveaux projets. La **Msa** est également partenaire de la même manière pour les familles dépendant de ce régime.
- Au titre de ses compétences obligatoires, **le département de Seine-Maritime** contrôle les normes de la petite enfance et valide le fonctionnement de la structure. L'UTAS (unité territoriale de l'action sociale) assure le suivi qualitatif et le contrôle des établissements d'accueil de jeunes enfants, par le biais de visites de la structure régulières. Elle informe les structures des nouvelles directives gouvernementales à mettre en place dans la petite enfance. De plus nous coopérons régulièrement avec l'ASE (aide sociale à l'enfance) par l'intermédiaire de convention pour acter l'accueil d'enfant placé chez un assistant familial.
- **L'école maternelle Marguerite Couturier** de Forges-Les-Eaux est un partenaire important dans la dynamique de socialisation de l'enfant. Les enfants de la structure sont invités à participer à chaque spectacle, ou manifestation (Noël, printemps...). De plus une convention a été signée en 2012 pour la mise en place d'une période d'adaptation lors du troisième trimestre des enfants du multi-accueil qui seront scolarisés dans cette école à la rentrée suivante. Cette adaptation permet aux enfants de se familiariser avec les lieux, de connaître et identifier les enseignants et les ATSEM, et de découvrir le déroulement des activités. Cette adaptation est reconduite chaque année. Cette adaptation est une passerelle et évite les ruptures entre chaque changement d'établissement.
- Le **CAMPS**, le **CMPP**, les **professionnels paramédicaux libéraux**, des **associations** telles que l'IDEFI sont aussi des acteurs et partenaires du projet individuel de certains enfants.
- Des partenariats ponctuels et divers peuvent être mis en place. Une collaboration avec **l'IME de Montroty** (institut médico éducatif) a vu le jour en 2019/2020 permettant aux jeunes en situation de handicap de cet établissement de venir lire des histoires aux petits de notre structure.
- L'équipe se doit de penser et réfléchir à des projets occasionnels ou pérennes qui permettent aux jeunes enfants de s'ouvrir vers l'extérieur et de s'épanouir.

**Le développement durable :**



L'établissement inscrit son activité dans une démarche de développement durable afin d'assurer le bien-être des enfants et des professionnels qui y travaillent et de limiter l'impact de l'activité sur l'environnement.

Ainsi le tri sélectif et recyclable est mis en place, associant les enfants dès le plus jeune âge afin de reconnaître les codes couleurs du tri.

L'utilisation des produits d'entretiens est limitée avec l'achat et l'utilisation d'un matériel professionnel à vapeur qui répond aux normes en vigueur dans le respect de l'environnement et du personnel en charge de l'entretien des locaux.

### **III. PROJET EDUCATIF**

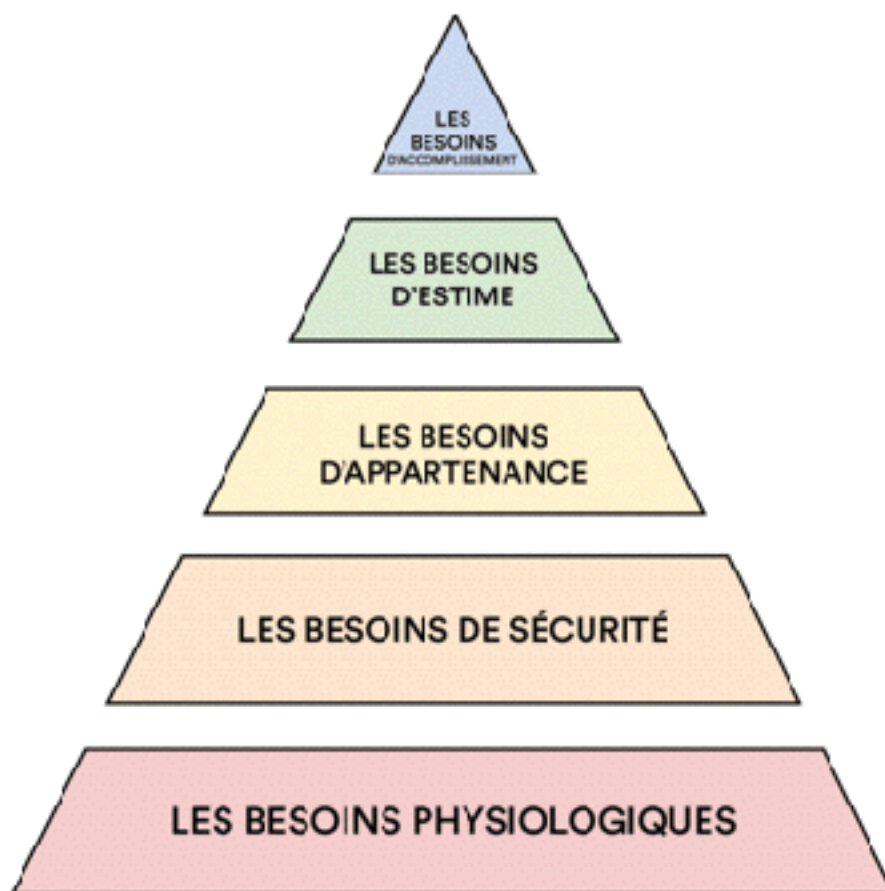
Le principal objectif de l'équipe éducative est d'accompagner l'enfant dans son développement psychomoteur, son épanouissement et son bien-être qui le conduira progressivement à une autonomie physique et affective.

Cela n'a de sens que si l'équipe attribue une place importante à la famille et prend en compte ses besoins ainsi que les besoins de l'enfant.

Les valeurs éducatives portées par l'équipe se retrouvent dans la pyramide de Maslow, psychologue américain du 20<sup>ème</sup> siècle qui définit une pyramide des besoins conduisant vers l'autonomie et l'épanouissement de l'enfant.

En effet il convient de répondre au mieux aux divers besoins de l'enfant pour favoriser son développement psychomoteur et le voir grandir en toute sérénité en étant de plus en plus autonome.

Ainsi nous nous appuyons en partie sur la pyramide de Maslow pour expliciter nos pratiques.



**a) Les besoins physiologiques :**

Répondre aux besoins physiologiques de l'enfant c'est répondre aux besoins de manger, dormir, boire, être propre...Ce sont des besoins fondamentaux qui sont les bases du bien-être de l'enfant.

- Le besoin de sommeil :

Le sommeil et le repos sont nécessaires pour la récupération physique et mentale. Un lieu calme et sécurisant est proposé aux enfants. Il y a 2 dortoirs avec des lits adaptés au développement des enfants. Selon les besoins de l'enfant, il est possible qu'il dorme dans l'espace de vie où il se sent en sécurité.

Notre objectif est de permettre à chaque enfant de se reposer selon son rythme propre, avec son doudou, et que ce moment soit profitable et rassurant pour l'enfant.

Il est important pour la qualité du sommeil de bien déceler les signes de fatigue. Lors de l'adaptation les parents sont ressources pour indiquer comment leur enfant réagit à l'approche de cette fatigue et aussi connaître les rites d'endormissement.

Le rythme du sommeil à la crèche est parfois différent de celui de la maison en raison d'un autre rythme et d'autres sollicitations.

L'accompagnement des professionnels est important pour ce moment qui peut parfois être insécurisant.

Il convient tout d'abord d'anticiper et de verbaliser ce moment. L'enfant doit entendre ce qui va se passer. Ensuite un temps individuel au moment du déshabillage est propice à la relation individuelle. Ce moment est ritualisé avec des repères tel que l'arbre à doudous où l'enfant le retrouve chaque jour. L'équipe veille à ce que les enfants aient le même lit, ce qui est rassurant. Le changement de lit s'opère selon le développement de l'enfant et est verbalisé en amont à l'enfant.

Pour les plus grands, un adulte reste le temps de l'endormissement en adoptant une attitude bienveillante. Le lever se fait à la demande. Concrètement l'équipe « ne réveille pas un enfant ».

Le besoin de sommeil étant inégal entre les enfants,

Avec les plus petits et notamment les bébés, il convient de passer un temps calme avec le bébé dans les bras afin de préparer et de rassurer l'enfant. La qualité du portage est primordiale dès les premiers mois de la vie. Une turbulette de la maison est privilégiée afin de rappeler les odeurs de la maison.

- Le besoin de boire et manger

Dans les premiers mois de la vie, l'alimentation joue un rôle essentiel dans l'établissement de la relation affective, notamment dans les premiers mois de l'allaitement ou des biberons. L'équipe veille également au maintien de l'allaitement maternel

Manger doit être un plaisir et une découverte au quotidien. Le repas tient donc une place importante. C'est un espace de socialisation et d'accès à l'autonomie pour les plus grands. Pour les nourrissons, c'est un moment privilégié passé avec l'adulte.

Chez les petits, la diversification alimentaire est laissée à l'initiative des parents qui peuvent demander conseil si besoin à l'équipe.

L'équipe veille tout d'abord à ce que l'enfant soit bien installé à table ou dans sa chaise haute. Lorsqu'un enfant grandit, nous tenons compte de son désir de vouloir manger seul et de se servir seul. L'adulte doit être disponible pour l'enfant, l'encourager sans précipiter.

Le repas est un moment convivial propice aux échanges entre enfants et adultes.

S'il est nécessaire de respecter le rythme alimentaire et les goûts de l'enfant, notre objectif est aussi de respecter la culture et les souhaits de chaque famille.

- Le besoin d'être propre

En premier lieu, les pratiques d'hygiène corporelle assurent à l'enfant une bonne santé, le confort et la détente du corps. Ces moments sont aussi des repères dans la journée de l'enfant et des moments privilégiés avec l'adulte dans la relation individuelle enfant/professionnel. ( le moment du change, le lavage des mains, toilette du visage...)

Lors du change, l'adulte met des mots sur ce qui se passe ou va se passer. Il est important de respecter l'intimité de l'enfant. Il y a par exemple des cloisons entre chaque petit WC.

L'enfant pourra dès qu'il peut accéder au tapis de change par un escalier. Cela encourage l'autonomie de l'enfant en respectant une position ergonomique pour l'adulte.

Les professionnels sollicitent toujours les enfants pour participer aux actes de la vie quotidienne tels que s'habiller, se déshabiller, aller seul au pot ou sur les toilettes, se laver les mains, en respectant leur capacité à assurer ces actes seuls mais aussi leurs envies.

En ce qui concerne l'acquisition de la propreté, le rythme de chaque enfant est respecté et il est primordial de retenir que « c'est l'enfant qui décide », l'équipe se charge de l'accompagner, en concertation avec les parents de l'enfant. Le pot et les toilettes sont proposés, jamais imposés.

Car le désir d'être propre varie selon les enfants. Il n'y a pas d'âge pour accéder à la propreté, il faut faire confiance à l'enfant. L'équipe éducative, le groupe de pairs et les parents encouragent cette acquisition, phase clé de l'autonomie.

Trois conditions sont indispensables à l'apprentissage de la propreté :

- La maturation neurologique : C'est la possibilité de s'asseoir et de se relever seul du pot, monter les marches.
- La maturation sphinctérienne : c'est la prise de conscience de ce qui se passe dans son corps.
- La maturation psychoaffective : c'est la maîtrise de son corps avec la relation à l'autre « donné-reçu », c'est la période d'opposition, du NON.

### ***b) Le besoin de sécurité et de stabilité***

L'enfant a besoin de se sentir physiquement et psychologiquement en sécurité.

Pour les bébés, cette sécurité se construit dès le plus jeune âge par le holding et le handling. En effet la qualité du portage et des interactions est primordiale pour procurer à la fois une sécurité physique, psychologique et affective.

L'enfant a besoin dans un premier temps de repères : des horaires fixes, des « routines » et une ambiance sereine qui contribuent à une sécurité affective indispensable pour que l'enfant se tourne vers l'extérieur. Cela le rassurera et lui donnera l'envie d'explorer.

Pour cela l'équipe pense l'aménagement de l'espace qui devra être sécurisant et permettre aux enfants de découvrir le monde qui les entoure en toute sécurité. De plus l'équipe instaure des petits rituels entre chaque grand moment de la journée tels que des chants, des comptines...

Le déroulement de chaque journée se répète et devient donc prévisible et quotidien pour les enfants qui se situent mieux dans le temps. Si pour les tout-petits il n'y a pas de journée type car chacun a son propre rythme, pour les plus grands la journée se décompose comme tel :

### **Journée type :**

- 8h00 – 10h00 : accueil progressif des enfants. Jeux libres.
- 9h45 : temps de change, comptines, histoires...
- 10h00 : petit encas
- 10h20 – 11h30 temps d'activités accompagnées en petits groupes : peinture, collage, coloriage, jeux d'encastrement, parcours de motricité, activités extérieures...
- 11h30 – 12h15 : repas
- 12h15 – 12h45 : jeux calmes
- 12h45 – 13h15 : accompagnement à la sieste (rangement, déshabillage, changes,...)
- 13h15 – 15h30 : temps de sieste selon les besoins, activités avec les enfants levés ou qui n'ont pas besoin de dormir à cette heure.
- 15h30 – 16h00 : goûter pour les enfants éveillés.
- 16h00 – 17h30 : jeux libres, activités extérieures avec départs progressifs des enfants.

### **c) Le besoin d'appartenance et d'affection :**

L'enfant a besoin de se sentir aimé, apprécié que ce soit par les adultes comme son groupe de pairs.

Les activités communes contribuent à lui permettre de confirmer son existence, lui donner une place dans le groupe.

C'est le rôle des adultes d'y contribuer et d'être vigilant.

L'équipe prend donc le temps d'accueillir l'enfant et sa famille qui doivent se sentir attendus.

Montrer de l'attention en communiquant, verbalisant est primordial. Les professionnels sont bienveillants et parlent « avec » l'enfant et pas seulement « à » l'enfant. En effet il faut offrir un espace pour que l'enfant ait la possibilité de verbaliser s'il le souhaite et intervenir à tout moment.

***d) Le besoin de reconnaissance, d'estime de soi :***

« L'enfant est une personne » (F.Dolto) et a besoin d'être reconnu comme tel.  
Il doit se sentir respecté, estimé pour ses capacités, ses émotions et ses sentiments.

L'équipe met un point d'honneur à accueillir tous les enfants quel que soit leur parcours de vie, leur histoire, leur « bobos ». L'accueil des enfants en situation de handicap est en effet une évidence dans nos pratiques éducatives. Et tout sera mis en place pour favoriser l'accueil et valoriser les capacités de l'enfant concerné au même titre que l'ensemble du groupe.  
Le multi-accueil Amstramgram est un lieu de socialisation et de reconnaissance pour TOUS !  
Nos valeurs éducatives se partagent avec tous les enfants et toutes les familles désireuses d'inscrire leur enfant.

Ainsi l'équipe travaille sur la valorisation des capacités des enfants. Elle se doit dans un premier temps d'observer attentivement chaque enfant afin de proposer des actions et activités éducatives adaptées à son développement et à son rythme.

Il convient d'être constamment vigilant à ne pas mettre l'enfant en difficulté. Ainsi chaque activité est pensée dans ce sens.

L'enfant doit être valorisé dans ce qu'il sait faire et l'adulte introduit progressivement de nouvelles consignes qu'il estime l'enfant en capacité de faire.

Pour une même activité le professionnel doit s'adapter à chaque enfant, tolérer et surtout ne pas perdre de vue l'objectif principale de chaque activité : la notion de plaisir (le plaisir individuel et le plaisir partagé en groupe).

L'équipe met l'accent sur la reconnaissance des émotions en les verbalisant : « tu as le droit d'être en colère, de pleurer, d'être heureux, frustré ... »

***e) Le besoin de s'accomplir, de réalisation de soi et d'autonomie :***

« *L'enfant existe par le jeu, il ne joue pas pour apprendre mais il apprend parce qu'il joue.* »  
(J.Epstein)

L'enfant a besoin de connaissances, d'apprendre et de jouer.  
Par le jeu, l'enfant affirme son identité, se réalise et devient de plus en plus autonome.

Le jeu quel qu'il soit a un rôle important dans le développement psychomoteur de l'enfant, et il doit rester avant tout un moment de plaisir.

Le temps de jeu occupe une grande partie de la journée de l'enfant. Il nous semble essentiel qu'il soit adapté en fonction de l'âge, du comportement, des préférences de l'enfant ou du groupe d'enfants.

Il incombe aux professionnelles d'être à l'écoute et de repérer ces signes. Elles sont alors à l'initiative d'activités (peinture, pâte à modeler...) et de moments plus calmes (histoires, chansons ...). L'enfant peut décider s'il veut ou pas participer à l'activité qui lui est proposée.

Il a le droit de préférer rester dans le jeu libre ou regarder tout simplement un oiseau par la fenêtre. Lors des activités l'adulte ne fait pas « à la place de » l'enfant. Il respecte en effet sa réalisation.

Mais l'une des lignes directrices de la structure sera de favoriser la liberté motrice du nourrisson et du jeune enfant. Elle consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit. L'enfant découvre de lui-même différentes postures... L'adulte accompagne ces temps par une attitude bienveillante, encourageante et rassurante. Ainsi les bébés sont placés sur le dos dans un espace qui leur est dédié avec des jouets (portiques, hochets, balles de préhensions...) L'espace leur permet de prendre leur propre initiative et de se muscler et de respecter sa maturation physiologique. Un enfant n'est pas mis en position assise prématurément.

Le jeu libre et spontané permet à l'enfant d'explorer l'espace et les jouets, de choisir et de se rencontrer. Les enfants font ainsi des expériences seuls ou à plusieurs sous le regard observateur, contenant et sécurisant de l'adulte.

Le professionnel prévoit un aménagement de l'espace adapté afin que l'enfant puisse explorer librement en toute sécurité.

## **CONCLUSION**

Ainsi notre objectif est de permettre à chaque enfant de trouver sa place dans la collectivité et de l'accompagner dans son développement psychomoteur.

La vie en collectivité favorise l'éveil et le développement de l'enfant. L'établissement d'une relation privilégiée avec l'adulte est importante afin que l'enfant se sente reconnu, valorisé et puisse se tourner vers l'extérieur. Elle se construit chaque jour lors de l'accueil, des soins, des repas, des jeux. La qualité des interactions professionnel/ parents aura également son importance pour que l'enfant se sente en sécurité et rassuré. Si le parent est rassuré, l'enfant le sera aussi. Ainsi l'équipe sera très attentive aux attentes, besoins, questionnements des familles et prendra le temps d'être à leur écoute

Ces valeurs sont partagées par l'ensemble des professionnels de la structure et ce projet d'établissement est le résultat d'un travail de réflexion commune afin d'optimiser chaque jour la qualité de l'accueil de l'enfant et sa famille ;

Il n'est pas immuable et sera repensé en fonction de nouveaux constats, nouvelles évolutions, réflexions apportées par les différents intervenants.

---